

(12) DEMANDE DE BREVET D'INVENTION BELGE

(41) Date de publication : 25/03/2019

(21) Numéro de demande : BE2017/5605

(22) Date de dépôt : 30/08/2017

(62) Divisée de la demande de base :

(62) Date de dépôt demande de base :

(51) Classification internationale : B62M 6/50, B62M 6/55, B62M 11/14

(30) Données de priorité :

(71) Demandeur(s) :

E2 DRIVES SA
1348, LOUVAIN-LA-NEUVE
Belgique

(72) Inventeur(s) :

DELEVAL Arthur
3090 OVERIJSE
Belgique

GODFRIND Simon
1050 IXELLES
Belgique

(54) Groupe motopropulseur

(57) La présente invention concerne un groupe motopropulseur (1) pour véhicule à pédales. Le groupe motopropulseur (1) comprend un axe de pédalier (2) et un plateau de sortie (3) tournant autour d'un premier axe de rotation (25). Le couplage entre l'axe de pédalier (2) et le plateau de sortie (3) passe par un train épicycloïdal comprenant une couronne (11), un porte-satellite (12) et un planétaire (13) qui tournent autour d'un deuxième axe de rotation (15) qui est décalé dans l'espace par rapport au premier axe de rotation (25).

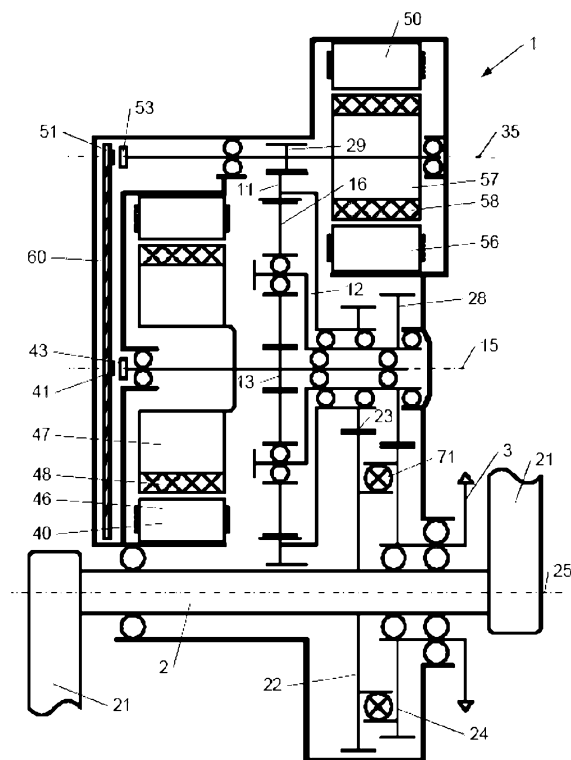


Fig. 1

Groupe motopropulseur

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne un groupe motopropulseur pour véhicule à pédales, en particulier pour vélo ou vélo électrique.

5 Art antérieur

[0002] Le document WO2016/034574 décrit un groupe motopropulseur pour vélo comprenant un train épicycloïdal, un axe de pédalier, un plateau de sortie, un premier moteur et un deuxième moteur. Le train épicycloïdal comprend une couronne, un planétaire et un porte-satellite.

10 **[0003]** Dans ce groupe motopropulseur, le porte-satellite comprend des doubles satellites, ce qui est complexe à fabriquer, à monter et onéreux.

Résumé de l'invention

[0004] Un des buts de l'invention est de fournir un groupe motopropulseur pour véhicule à pédales simple de fabrication, léger, robuste, de faible
15 encombrement.

[0005] A cet effet, l'invention propose, un groupe motopropulseur pour un véhicule à pédales et comprenant:

- un axe de pédalier agencé de façon à tourner autour d'un premier axe de rotation,
- 20 • un plateau de sortie agencé de façon à tourner autour du premier axe de rotation,
- un premier moteur,
- un deuxième moteur,
- un élément de mesure de position angulaire du premier moteur,
- 25 • un élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur,
- un élément de mesure de courant du premier moteur,
- un élément de mesure de courant du deuxième moteur,

- une unité de contrôle connectée au premier moteur, au deuxième moteur, et agencée pour contrôler le premier moteur et le deuxième moteur sur base de la position angulaire du premier moteur, de la position angulaire du deuxième moteur, du courant du premier moteur et du courant du deuxième moteur, l'unité de contrôle étant agencée pour contrôler le deuxième moteur selon un contrôle en courant ou en couple,
- un train épicycloïdal comprenant un premier élément d'engrenage, un deuxième élément d'engrenage et un planétaire, l'axe de pédalier et le deuxième moteur étant reliés au train épicycloïdal via le premier élément d'engrenage de façon à former une première entrée du train épicycloïdal, le premier moteur étant relié au train épicycloïdal via le planétaire de façon à former une deuxième entrée du train épicycloïdal, le deuxième élément d'engrenage reliant le train épicycloïdal au plateau de sortie de façon à former une sortie du train épicycloïdal, caractérisé en ce que
 - l'unité de contrôle est agencée pour contrôler le premier moteur selon un contrôle en position angulaire ou en vitesse angulaire,
 - le premier élément d'engrenage, le deuxième élément d'engrenage et le planétaire sont agencés de façon à tourner autour d'un même deuxième axe de rotation différent du premier axe de rotation.

[0006] Dans le groupe motopropulseur selon l'invention, le premier élément d'engrenage, le deuxième élément d'engrenage et le planétaire ont un axe de rotation décalé spatialement de l'axe de rotation de l'axe du pédalier et du plateau de sortie. Cela permet que la taille du planétaire soit indépendante du diamètre de l'axe du pédalier. Cela permet alors d'installer un planétaire de plus petit diamètre et donc d'augmenter la raison du train épicycloïdal. Il est donc possible d'obtenir une raison suffisante pour le train épicycloïdal sans utiliser de satellites doubles. Cela

permet que le groupe motopropulseur soit plus facile à fabriquer, à monter et revienne moins cher.

[0007] Le groupe motopropulseur selon l'invention permet aussi d'obtenir un grand rapport de réduction entre le premier moteur et le plateau de
5 sortie. En effet, ce rapport de réduction dépend de la raison du train épicycloïdal et du rapport de réduction entre le deuxième élément d'engrenage et le plateau de sortie.

[0008] Un avantage du groupe motopropulseur est qu'il permet de placer une démultiplication entre l'axe du pédalier et le premier élément
10 d'engrenage du train épicycloïdal. Tous les éléments du train épicycloïdal tournent donc plus vite et avec moins de couple. Cela diminue les contraintes mécaniques qu'ils subissent.

[0009] Un autre avantage du groupe motopropulseur selon l'invention est qu'il est possible de placer facilement un capteur de position au centre de
15 l'axe du premier moteur car celui-ci est différent de l'axe du pédalier.

[0010] Un autre avantage du groupe motopropulseur selon l'invention est que le premier moteur peut être relativement simple car son axe est différent de l'axe du pédalier.

[0011] Un autre avantage du groupe motopropulseur selon l'invention est
20 qu'il combine une assistance électrique et une boîte de vitesse automatique dans un même boîtier.

[0012] Un autre avantage du groupe motopropulseur selon l'invention est qu'il fournit un rapport de transmission variable de façon continue.

[0013] Le fait que l'axe du pédalier et le plateau de sortie aient le même
25 axe de rotation permet que l'axe de pédalier ne soit pas dans le chemin de la chaîne qui relie le plateau de sortie à la roue arrière. Cela permet que la chaîne soit courte. Cela donne aussi une grande latitude par rapport au positionnement du groupe motopropulseur sur le véhicule à pédales. Cela permet en outre de minimiser l'espace entre l'axe de pédalier et la roue
30 arrière ce qui procure une meilleure maniabilité au véhicule à pédales.

[0014] Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre un contrôle en position et un contrôle un vitesse car il existe un lien mathématique direct entre les deux valeurs. La vitesse angulaire est la dérivée temporelle de la position angulaire. Par exemple, contrôler un
5 moteur pour qu'il tourne à une vitesse angulaire constante revient à contrôler un moteur pour qu'il suive une position angulaire évoluant linéairement en fonction du temps.

[0015] De préférence, le premier axe de rotation et le deuxième axe de rotation sont parallèles. De préférence, l'axe de rotation du deuxième
10 moteur leur est aussi parallèle.

[0016] Dans le cadre du présent document, deux éléments connectés ou reliés peuvent être connectés ou reliés directement ou indirectement. Ils peuvent, par exemple, être engrenés directement ou indirectement via au moins une roue dentée intermédiaire, une courroie et/ou un galet.

15 **[0017]** Dans le cadre du présent document, les termes « entrée » et « sortie » doivent être compris dans le sens d'une entrée et d'une sortie dans une chaîne cinématique. Une entrée est préférentiellement une entrée en puissance mécanique et une sortie est préférentiellement une sortie en puissance mécanique.

20 **[0018]** Dans le cadre du présent document, la raison du train épicycloïdal est le rapport de réduction du train épicycloïdal. Dans le cas d'un train épicycloïdal avec des satellites simples, c'est le rapport entre le diamètre de la couronne et le diamètre du planétaire.

25 **[0019]** Dans le cadre du présent document, un véhicule à pédales peut par exemple être un vélo, un vélomoteur, un tricycle.

[0020] Dans le cadre du présent document, un élément d'engrenage peut par exemple être une roue dentée ou une pluralité de roues dentées couplées mécaniquement ou engrenées entre elles.

[0021] Dans le cadre du présent document, un élément "agencé de façon à tourner autour d'un axe de rotation" est de préférence un élément essentiellement symétrique autour de cet axe.

[0022] Dans le cadre du présent document, un "rapport fixe" entre deux
5 objets signifie que leurs vitesses de rotation sont dans un rapport constant.

[0023] Dans le cadre du présent document, le « rapport de vitesse du groupe motopropulseur » désigne le rapport de vitesse existant entre l'axe de pédalier et le plateau de sortie. Il peut aussi être appelé « paramètre de rapport de vitesses ». C'est un paramètre qui peut être commandé
10 manuellement par le cycliste via une interface de contrôle ou calculé automatiquement par l'unité de contrôle en fonction d'autres paramètres.

[0024] Dans le cadre du présent document, le « niveau d'assistance du groupe motopropulseur » désigne la portion de puissance donnée par l'assistance électrique par rapport à la puissance donnée par le cycliste. Il
15 peut être calculé comme étant la puissance de l'ensemble des deux moteurs divisée par la somme de la puissance de l'ensemble des deux moteurs et de la puissance du cycliste. Il peut aussi être appelé « paramètre de niveau d'assistance ». C'est un paramètre qui peut être commandé manuellement par le cycliste via une interface de contrôle ou
20 calculé automatiquement par l'unité de contrôle en fonction d'autres paramètres.

[0025] Dans le cadre du présent document, un satellite double comprend une grande roue dentée et une petite roue dentée qui sont fixées de manière concentrique et solidaire.

[0026] Dans le cadre du présent document, une mesure de position angulaire est équivalente à une mesure de vitesse angulaire. En effet, le
25 groupe motopropulseur selon l'invention comprend de préférence un moyen pour déterminer la vitesse angulaire d'un des moteurs à partir de la position angulaire de ce moteur.

[0027] Dans le cadre du présent document, une mesure de courant est équivalente à une mesure de couple. En effet, le groupe motopropulseur selon l'invention comprend de préférence un moyen pour déterminer le couple d'un des moteurs à partir du courant fourni à ce moteur.

5 **[0028]** Le train épicycloïdal comprend une couronne, un porte-satellite et un planétaire. Le porte-satellite comprend des satellites. Le planétaire peut également être appelé planétaire intérieur ou soleil. La couronne peut également être appelée planétaire extérieur. Le planétaire et la couronne sont préférentiellement reliés via les satellites.

10 **[0029]** De préférence, le porte-satellite ne comprend que des satellites simples. En effet, le groupe motopropulseur selon l'invention permet d'éviter l'usage de doubles satellites.

[0030] Le premier moteur comprend un rotor et un stator. Le deuxième moteur comprend un rotor et un stator. Le rotor du premier moteur est relié
15 au train épicycloïdal via le planétaire. Le rotor du deuxième moteur est relié au train épicycloïdal via le premier élément d'engrenage.

[0031] De préférence, le rotor du premier moteur est agencé pour tourner selon le deuxième axe de rotation. De préférence, le rotor du deuxième moteur est agencé pour tourner selon un troisième axe de rotation, qui est
20 différent du premier axe de rotation et du deuxième axe de rotation.

[0032] De préférence, le groupe motopropulseur comprend une carte de circuit imprimé sur laquelle est disposée l'unité de contrôle.

[0033] De préférence, le groupe motopropulseur comprend une ou plusieurs batteries.

25 **[0034]** De préférence, le plateau de sortie est fixé à un arbre creux disposé autour de l'axe de pédalier et coaxial à l'axe du pédalier.

[0035] Dans un mode de réalisation de l'invention, le plateau de sortie est relié, de préférence par une chaîne, un cardan ou une courroie, à un pignon d'une roue arrière du véhicule à pédales.

[0036] La rotation de l'axe du pédalier provient du mouvement de pédalage d'un cycliste utilisant le véhicule à pédales. L'utilisation d'un train épicycloïdal prenant en entrée l'axe du pédalier permet un changement du rapport de vitesse entre la rotation fournie par le cycliste et la rotation du plateau de sortie.

[0037] Dans un mode de réalisation de l'invention, le premier moteur a pour rôle de gérer le rapport de vitesse du groupe motopropulseur. Une de ses fonctions est d'offrir un rapport de transmission donné. Ce rapport de transmission est le rapport entre la vitesse angulaire de l'axe du pédalier et la vitesse angulaire du plateau de sortie. Ce rapport de transmission peut par exemple être déterminé sur base d'un paramètre de rapport de vitesses fourni par l'utilisateur du véhicule à pédale ou déterminé par l'unité de contrôle afin d'offrir un changement de vitesse automatique au cycliste. Cette détermination peut notamment être réalisée par un algorithme de passage de vitesses. Le premier moteur est de préférence contrôlé en position angulaire ou en vitesse angulaire, par exemple via l'unité de contrôle qui contrôle le premier moteur de telle sorte qu'une consigne de position angulaire ou de vitesse angulaire soit respectée.

[0038] Dans un mode de réalisation de l'invention, le deuxième moteur a pour rôle de gérer le bon niveau d'assistance du groupe motopropulseur. Une de ses fonctions est d'assister le mouvement du cycliste en ajoutant du couple sur le pédalier. De préférence, le niveau d'assistance est déterminée par l'unité de contrôle sur base notamment d'un paramètre de niveau d'assistance. Le paramètre de niveau d'assistance peut être déterminé par l'utilisateur ou de façon automatique par l'unité de contrôle du groupe motopropulseur. Il est préféré que le niveau d'assistance soit indépendant du rapport de vitesse du groupe motopropulseur. Le deuxième moteur est de préférence contrôlé en courant ou en couple, par exemple via l'unité de contrôle qui contrôle le deuxième moteur de telle sorte qu'une consigne de courant ou de couple soit respectée.

[0039] De préférence, l'unité de contrôle est connectée électriquement à l'élément de mesure d'une position angulaire du premier moteur, à l'élément de mesure d'une position angulaire du deuxième moteur, à l'élément de mesure d'un courant fourni au premier moteur, et à l'élément
5 de mesure d'un courant fourni au deuxième moteur.

[0040] Le contrôle des premier et deuxième moteurs peut par exemple être réalisé de la façon suivante dans le premier mode de réalisation de l'invention.

[0041] La vitesse angulaire de la roue arrière du vélo ω_R est proportionnelle
10 à la vitesse angulaire du plateau de sortie ω_{plat} :

$$\omega_R = R_R \cdot \omega_{plat}$$

Avec R_R le rapport de transmission entre la vitesse angulaire de la roue arrière du vélo et la vitesse angulaire du plateau de sortie.

La vitesse angulaire du plateau de sortie est donnée par

$$\omega_{plat} = \frac{1}{R_{out}} \left(\frac{\omega_{M1} + R \cdot R_C \cdot \omega_{ped}}{R + 1} \right)$$

Où R_{out} est le rapport entre le porte-satellite et le plateau de sortie, R_C est
15 le rapport entre l'axe de pédalier et la couronne, ω_{M1} est la vitesse angulaire du premier moteur, ω_{ped} est la vitesse angulaire du pédalier et R est le rapport de réduction du train épicycloïdal.

[0042] La vitesse angulaire du pédalier peut être déterminée à partir de la vitesse angulaire mesurée du deuxième moteur ω_{M2}^{mes} par

$$\omega_{ped} = \frac{\omega_{M2}^{mes}}{R_{M2} \cdot R_C}$$

20 Où R_{M2} est le rapport de réduction entre le deuxième moteur et la couronne.

[0043] L'unité de contrôle se base sur un paramètre de rapport de vitesse GC (pour Gear Coefficient en anglais) et sur la vitesse angulaire mesurée du deuxième moteur ω_{M2}^{mes} pour déterminer la vitesse angulaire imposée au
25 premier moteur ω_{M1}^{cons}

$$\omega_{M1}^{cons} = GC \cdot \omega_{ped} \cdot R_C = GC \cdot \frac{\omega_{M2}^{mes}}{R_{M2}}$$

afin que la vitesse angulaire de la roue arrière soit proportionnelle à la vitesse angulaire du pédalier quand le paramètre GC est constant

$$\begin{aligned} \omega_R &= \frac{R_R}{R_{out}} \cdot \frac{\omega_{M1}^{cons} + R \cdot R_C \cdot \omega_{ped}}{R + 1} = \frac{R_R}{R_{out}} \cdot \frac{GC \cdot \frac{\omega_{M2}^{mes}}{R_{M2}} + R \cdot R_C \cdot \omega_{ped}}{R + 1} \\ &= \frac{R_R}{R_{out}} \cdot \frac{GC \cdot R_C \cdot \omega_{ped} + R \cdot R_C \cdot \omega_{ped}}{R + 1} = \frac{R_R \cdot R_C}{R_{out}} \cdot \left(\frac{GC + R}{R + 1} \right) \cdot \omega_{ped} \end{aligned}$$

[0044] ω_{M1}^{cons} est donc une consigne de vitesse angulaire imposée au premier moteur. De la même manière, il est possible de contrôler le premier

5 moteur en position en lui assignant une consigne de position valant simplement l'intégrale cette consigne de vitesse ω_{M1}^{cons} .

[0045] Le couple du premier moteur C_{M1} est donné par

$$C_{M1} = \frac{C_{ped}}{R \cdot R_C} = \frac{C_{plat}}{(R + 1) \cdot R_{out}}$$

Où C_{ped} est le couple du pédalier et C_{plat} est le couple du plateau de sortie.

[0046] On peut considérer un paramètre de niveau d'assistance AF (pour

10 Assistance Factor en anglais), par exemple égale au rapport de l'énergie électrique sur l'énergie totale fournie au plateau de sortie

$$AF = \frac{P_{M1} + P_{M2}}{P_{M1} + P_{M2} + P_{humain}}$$

[0047] En prenant en compte que la puissance vaut le couple multipliée par la vitesse angulaire, il est possible de déterminer le couple du deuxième

15 moteur qui est adéquat pour atteindre le paramètre de niveau d'assistance désiré, sur base du couple du premier moteur C_{M1} , par l'équation

$$\begin{aligned} AF &= \frac{GC + \frac{R_{M2} \cdot C_{M2}}{C_{M1}}}{GC + R} \\ \Rightarrow C_{M2}^{cons} &= \frac{C_{M1}^{mes} \cdot (AF(GC + R) - GC)}{R_{M2}} \end{aligned}$$

[0048] C_{M2}^{cons} est donc une consigne de couple ou de courant imposée au deuxième moteur.

[0049] De préférence, le contrôle des moteurs est un contrôle avec retour d'information, aussi appelé contrôle en boucle fermée (feed back control en anglais).

[0050] Le groupe motopropulseur selon l'invention peut fonctionner en frein à rétropédalage, ce qui permet de récupérer l'énergie de freinage pour recharger la batterie. De préférence, le groupe motopropulseur est alors agencé de façon à ce que la roue arrière soit capable d'entraîner la chaîne pour transmettre le mouvement sur le plateau de sortie. Cela peut par exemple se faire en installant le pignon de la roue arrière de manière fixe sur un moyeu de la roue arrière. Par conséquent, si le véhicule à pédale descend une pente, la chaîne tourne en entraînant le plateau de sortie. Cela aura pour conséquence de faire tourner le premier moteur et/ou le pédalier dans le sens normal de fonctionnement. Si le cycliste désire freiner, il peut actionner le pédalier en arrière, c'est-à-dire dans le sens inverse au sens au sens normal de fonctionnement. La position du pédalier peut être déterminée par l'élément de mesure d'une position angulaire du deuxième moteur, par exemple grâce au deuxième capteur. De préférence, le deuxième moteur n'est alors pas contrôlé par l'unité de contrôle. De préférence, le premier moteur est contrôlé en couple ou en courant, avec une consigne de couple négative qui correspond au fait que le moteur agisse en générateur. Cette consigne de couple négative est de préférence proportionnelle à un angle négatif effectué par le pédalier. La mesure de cet angle est mise à zéro au moment où le cycliste actionne le pédalier en arrière. Ainsi, au moment où le cycliste actionne le pédalier en arrière, le premier moteur commence à freiner le vélo. Le cycliste sent donc un couple proportionnel au couple de freinage du premier moteur, tendant à faire revenir le pédalier en avant. Il s'agit donc d'un système stable. Plus le cycliste pousse en arrière, plus le premier moteur freine. Si le cycliste

relâche la pression vers l'arrière du pédalier, le pédalier revient en avant et le premier moteur cesse de freiner le vélo. Si le plateau de sortie est relié au porte-satellite, ce dernier agit comme un différentiel. Il a donc tendance à faire tourner le premier moteur dans le sens normal de fonctionnement.

5 Le premier moteur est à ce moment contrôlé comme un générateur pour freiner le vélo et transmettre ainsi de la puissance vers la batterie. Ce système peut par exemple être activé par un rétropédalage, comme le système torpédo. La puissance du frein et donc la quantité d'énergie fournie à la batterie peut être contrôlée en fonction de la force de
10 rétropédalage que le cycliste exerce.

[0051] Dans un premier mode de réalisation de l'invention, le premier élément d'engrenage est une couronne du train épicycloïdal et le deuxième élément d'engrenage est un porte-satellite du train épicycloïdal.

[0052] Selon ce mode de réalisation, l'axe du pédalier est relié, de
15 préférence avec un rapport fixe, à la couronne; le rotor du deuxième moteur est relié, de préférence avec un rapport fixe, à la couronne; le rotor du premier moteur est relié, de préférence avec un rapport fixe, au planétaire; le planétaire et la couronne forment deux entrées du train épicycloïdal; le porte-satellite forme une sortie du train épicycloïdal; le porte-satellite est
20 relié, de préférence avec un rapport fixe, au plateau de sortie.

[0053] Dans un deuxième mode de réalisation de l'invention, le premier élément d'engrenage est un porte-satellite du train épicycloïdal et le deuxième élément d'engrenage est une couronne du train épicycloïdal.

[0054] Selon ce mode de réalisation, l'axe de pédalier est relié, de
25 préférence avec un rapport fixe, au porte-satellite; le rotor du deuxième moteur est relié, de préférence avec un rapport fixe, au porte-satellite; le rotor du premier moteur est relié, de préférence avec un rapport fixe, au planétaire; le porte-satellite et le planétaire forment deux entrées du train épicycloïdal; la couronne forme une sortie du train épicycloïdal, la couronne
30 est reliée, de préférence avec un rapport fixe, au plateau de sortie.

[0055] Dans un mode de réalisation de l'invention, l'axe du pédalier est engrené directement sur le premier élément d'engrenage, et/ou un rotor du deuxième moteur est engrené directement sur le premier élément d'engrenage, et/ou un rotor du premier moteur est solidaire du planétaire,
5 et/ou le deuxième élément d'engrenage est engrené directement sur le plateau de sortie.

[0056] Dans un mode de réalisation de l'invention, l'unité de contrôle est agencée pour se baser en outre sur un paramètre de rapport de vitesse (GC) pour contrôler le premier moteur.

10 **[0057]** Dans un mode de réalisation de l'invention, l'unité de contrôle est agencée pour déterminer une consigne de vitesse de rotation et pour imposer ladite consigne de vitesse de rotation au premier moteur, la consigne de vitesse de rotation étant déterminée comme directement proportionnelle à la vitesse de rotation du deuxième moteur obtenue par
15 l'élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur et au paramètre de rapport de vitesse (GC).

[0058] Dans un mode de réalisation de l'invention, l'unité de contrôle se base en outre sur le paramètre de rapport de vitesse (GC) et le paramètre de niveau d'assistance (AF) du groupe motopropulseur pour contrôler le
20 deuxième moteur.

[0059] Dans un mode de réalisation de l'invention, l'unité de contrôle est agencée pour déterminer une consigne de courant ou de couple et pour imposer ladite consigne de courant ou de couple au deuxième moteur, la consigne de courant ou de couple étant déterminée comme directement
25 proportionnelle au couple ou courant du premier moteur obtenu par l'élément de mesure du courant du premier moteur et étant déterminée sur base du paramètre de rapport de vitesse du groupe motopropulseur (GC) et du paramètre de niveau d'assistance du groupe motopropulseur (AF).

[0060] Dans un mode de réalisation de l'invention, l'axe de pédalier et le premier élément d'engrenage sont reliés de façon à ce que le premier élément d'engrenage tourne plus vite que l'axe de pédalier.

[0061] Cela permet une démultiplication. Ainsi le train épicycloïdal subit
5 peu de contraintes mécaniques car le couple est plus faible.

[0062] Dans un mode de réalisation de l'invention, le plateau de sortie et le deuxième élément d'engrenage sont reliés de façon à ce que le deuxième élément d'engrenage tourne plus vite que le plateau de sortie.

[0063] Cela permet une réduction. Ainsi, le train épicycloïdal est soumis à
10 un couple relativement faible.

[0064] Dans un mode de réalisation de l'invention, le deuxième moteur est relié au premier élément d'engrenage de façon à ce que le premier élément d'engrenage tourne plus lentement qu'un rotor du deuxième moteur. Cela permet de diminuer le couple et augmenter la vitesse de rotation du rotor
15 du deuxième moteur et donc de miniaturiser la taille du deuxième moteur.

[0065] Dans un mode de réalisation de l'invention, le groupe motopropulseur comprend en outre une carte de circuit imprimé et l'élément de mesure d'une position angulaire du premier moteur comprend un premier capteur, l'élément de mesure d'une position angulaire du
20 deuxième moteur comprend un deuxième capteur, le premier capteur et le deuxième capteur étant préférentiellement disposés sur la carte de circuit imprimé.

[0066] La carte de circuit imprimé est de préférence plane.

[0067] De préférence, un premier aimant est situé à une extrémité de l'axe
25 de rotation du rotor du premier moteur. Le premier capteur est de préférence disposé en face du premier aimant. Cela permet de facilement mesurer la position angulaire et/ou la vitesse angulaire du premier moteur.

[0068] De préférence, un deuxième aimant est situé à une extrémité de l'axe de rotation du rotor du deuxième moteur. Le deuxième capteur est de
30 préférence disposé en face du deuxième aimant. Cela permet de

facilement mesurer la position angulaire et/ou la vitesse angulaire du deuxième moteur.

[0069] Dans un mode de réalisation de l'invention, le groupe motopropulseur comprend en outre une première roue libre agencée pour
5 permettre une transmission de puissance mécanique depuis l'axe de pédalier vers le plateau de sortie. Différentes positions sont possibles pour la première roue libre.

[0070] Une fonction de la première roue libre est de permettre une transmission de puissance purement mécanique depuis l'axe de pédalier
10 vers le plateau de sortie, même si les moteurs ne fonctionnent pas. Ainsi, en cas de panne moteur, le cycliste peut ainsi toujours pédaler pour rentrer chez lui. De préférence, ce mode de fonctionnement correspond au plus petit rapport de transmission mécanique. Ce plus petit rapport de transmission mécanique est aussi utile lorsque le cycliste gravit une
15 montée à forte pente.

[0071] Dans un mode de réalisation préférentiel de l'invention, la première roue libre est disposée, de préférence directement, entre l'axe de pédalier et le plateau de sortie, de manière à empêcher que le plateau de sortie tourne moins vite que l'axe de pédalier.

[0072] Cela permet d'éviter que l'axe de pédalier tourne plus vite que le plateau de sortie. En position bloquée, l'axe de pédalier entraîne directement le plateau de sortie. En position libre, le plateau de sortie peut tourner plus vite que l'axe de pédalier. Cette position permet d'atteindre un premier rapport de vitesse du groupe motopropulseur particulièrement
25 faible.

[0073] Dans un mode de réalisation de l'invention, la première roue libre est disposée entre la couronne et le porte-satellite, de manière à empêcher que le porte-satellite tourne plus lentement que la couronne.

[0074] Dans un mode de réalisation de l'invention, la première roue libre
30 est disposée entre le rotor du premier moteur et un élément fixe par rapport

au cadre du véhicule, de manière à empêcher le rotor du premier moteur de tourner dans une direction. L'élément fixe par rapport au cadre du véhicule est par exemple un carter du premier moteur ou du groupe motopropulseur.

- 5 **[0075]** Dans un mode de réalisation de l'invention, le groupe motopropulseur comprend en outre une deuxième roue libre agencée pour empêcher un entraînement de l'axe de pédalier par le deuxième moteur dans une direction de rotation correspondant à un mouvement vers l'avant du véhicule à pédales .
- 10 **[0076]** L'invention propose en outre un véhicule à pédales comprenant un groupe motopropulseur selon l'un des modes de réalisation de l'invention.

Brève description des figures

- [0077]** D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui suit pour la compréhension de
- 15 laquelle on se reportera aux figures annexées parmi lesquelles :
- la figure 1 illustre un groupe motopropulseur 1 selon une première variante d'un premier mode de réalisation de l'invention ;
 - la figure 2 illustre une deuxième variante du premier mode de réalisation de l'invention ;

20 - la figure 3 illustre une troisième variante du premier mode de réalisation de l'invention ;

 - la figure 4 illustre une quatrième variante du premier mode de réalisation de l'invention ;
 - la figure 5 illustre un groupe motopropulseur selon un deuxième mode de

25 réalisation de l'invention ; et

 - la figure 6 illustre un autre exemple de groupe motopropulseur.

Modes de réalisation de l'invention

[0078] La présente invention est décrite avec des réalisations particulières et des références à des figures mais l'invention n'est pas limitée par celles-

ci. Les dessins ou figures décrits ne sont que schématiques et ne sont pas limitants.

[0079] Dans le contexte du présent document, les termes « premier » et « deuxième » servent uniquement à différencier les différents éléments et n'impliquent pas d'ordre entre ces éléments.

[0080] Sur les figures, les éléments identiques ou analogues peuvent porter les mêmes références.

[0081] Les figures 1 à 4 illustrent un groupe motopropulseur 1 selon quatre variantes d'un premier mode de réalisation de l'invention. La figure 5 illustre un groupe motopropulseur 1 selon un deuxième mode de réalisation de l'invention.

[0082] Le groupe motopropulseur 1 comprend un axe de pédalier 2 et un plateau de sortie 3 de même axe de rotation 25. Cet axe peut être appelé premier axe de rotation 25. De préférence, l'axe de pédalier 2 est fixé à deux manivelles 21.

[0083] Le groupe motopropulseur 1 comprend un premier moteur 40 et un deuxième moteur 50. Le premier moteur 40 comprend un stator 46 et un rotor 47 qui comprend des aimants 48. Le rotor 47 est agencé pour tourner autour d'un deuxième axe de rotation 15. Le deuxième moteur 50 comprend un stator 56 et un rotor 57 qui comprend des aimants 58. Le rotor 57 est agencé pour tourner autour d'un troisième axe de rotation 35.

[0084] Le groupe motopropulseur 1 comprend un élément de mesure de courant du premier moteur 40 et un élément de mesure de courant du deuxième moteur 50.

[0085] Le groupe motopropulseur 1 comprend en outre une unité de contrôle, de préférence fixée à une carte de circuit imprimé 60. La circuit imprimé 60 est préférentiellement située perpendiculairement aux deuxième 15 et au troisième 35 axes de rotation.

[0086] Prékférentiellement, un premier aimant 43 est fixé à une extrémité d'un arbre du premier moteur 40 et un deuxième aimant 53 est fixé à une extrémité d'un arbre du deuxième moteur 50.

[0087] De préférence, un premier capteur 41 est fixé à la carte de circuit imprimé 60, approximativement dans l'axe du deuxième axe de rotation 15. Le premier capteur 41 et le premier aimant 43 font partie d'un élément de mesure de position angulaire du premier moteur 40.

[0088] De préférence, un deuxième capteur 51 est fixé à la carte de circuit imprimé 60, approximativement dans l'axe du troisième axe de rotation 35. Le deuxième capteur 51 et le deuxième aimant 53 font partie d'un élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur 50.

[0089] L'unité de contrôle contrôle le premier moteur 40 et le deuxième moteur 50 sur base de la position angulaire du premier moteur 40, de la position angulaire du deuxième moteur 50, du courant du premier moteur 40 et du courant du deuxième moteur 50, ces informations lui ayant été fournies par les éléments de mesures.

[0090] L'unité de contrôle contrôle le deuxième moteur 50 en courant ou en couple. L'unité de contrôle contrôle le premier moteur 40 en position angulaire ou en vitesse angulaire.

[0091] Le groupe motopropulseur 1 comprend un train épicycloïdal qui comprend un premier élément d'engrenage, un deuxième élément d'engrenage et un planétaire 13.

[0092] Dans le premier mode de réalisation de l'invention (figures 1 à 4), le premier élément d'engrenage est une couronne 11 et le deuxième élément d'engrenage est un porte-satellite 12. De préférence, le porte-satellite 12 comprend au moins un satellite 16. De préférence, la couronne 11 est engrenée sur au moins un satellite 16. De préférence, le planétaire 13 est engrené sur le au moins un satellite 16.

[0093] Dans un mode de réalisation de l'invention, une première roue dentée 22 est solidaire de l'axe de pédalier 2. La première roue dentée 22

est engrenée avec une deuxième roue dentée 23. La deuxième roue dentée 23 est solidaire de la couronne 11. De préférence, la première roue dentée 22 a un diamètre supérieur à celui de la deuxième roue dentée 23.

[0094] Dans un mode de réalisation de l'invention, une troisième roue dentée 24 est solidaire du plateau de sortie 3. La troisième roue dentée 24 est engrenée avec une quatrième roue dentée 28. La quatrième roue dentée 28 est solidaire du porte-satellite 12, de façon à tourner avec le porte-satellite 12. De préférence, la troisième roue dentée 24 a un diamètre supérieur à celui de la quatrième roue dentée 28.

10 **[0095]** Dans un mode de réalisation de l'invention, une cinquième roue dentée 29 est couplée, de préférence fixée, au rotor 57 du deuxième moteur 50, de façon à tourner avec ce rotor 57. La cinquième roue dentée 29 est engrenée avec la couronne 11.

[0096] En fonctionnement normal, le groupe motopropulseur selon le premier mode de réalisation de l'invention fonctionne de la façon suivante. L'axe de pédalier 2 et le deuxième moteur 50 entraînent la couronne 11. La couronne 11 est une première entrée du train épicycloïdal. Le premier moteur 40 entraîne le planétaire 13, qui est une deuxième entrée du train épicycloïdal. La couronne 11 et le planétaire 13 entraîne le porte-satellite 20 12, qui est une sortie du train épicycloïdal. Le porte-satellite 12 entraîne le plateau de sortie 3.

[0097] De préférence, le groupe motopropulseur 1 selon l'invention comporte au moins une roue libre.

[0098] Dans les quatre variantes du premier mode de réalisation de l'invention illustrées aux figures 1 à 4, ainsi que dans le deuxième mode de réalisation de l'invention illustré à la figure 5, le groupe motopropulseur 1 comprend une première roue libre 71 ayant pour fonction de permettre une transmission de puissance purement mécanique depuis l'axe de pédalier 2 vers le plateau de sortie 3, même si les moteurs 40, 50 ne fonctionnent pas.

30

[0099] Dans la première variante du premier mode de réalisation de l'invention (figure 1) ainsi que dans la quatrième variante (figure 4), la première roue libre 71 est située entre l'axe de pédalier 2 et le plateau de sortie 3. Par exemple, la première roue libre 71 peut être située entre la
5 première roue dentée 22 et la troisième roue dentée 24. En position bloquée, la roue libre 71 rend l'axe de pédalier 2 solidaire du plateau de sortie 3. En position libre, le plateau de sortie 3 est libre de tourner plus vite que l'axe de pédalier 2.

[0100] Dans la deuxième variante du premier mode de réalisation de
10 l'invention (figure 2), la première roue libre 71 est située entre la couronne 11 et le porte-satellite 12. Elle permet ainsi d'éviter que le porte-satellite 12 tourne plus lentement que la couronne 11. En position bloquée, la roue libre 71 rend la couronne 11 solidaire du plateau du porte-satellite 12. En position libre, le porte-satellite 12 est libre de tourner plus vite que la
15 couronne 11.

[0101] Dans la troisième variante du premier mode de réalisation de l'invention (figure 3), la première roue libre 71 est située entre le rotor 47 du premier moteur 40 et le carter 45 du groupe motopropulseur qui est fixé au cadre du véhicule. En position bloquée, la roue libre 71 rend le rotor 47
20 solidaire du carter 45. Le rotor 47 est donc bloqué à vitesse zéro. En position libre, le rotor 47 est libre de tourner plus vite que le carter 45.

[0102] En outre, il est possible que le groupe motopropulseur 1 selon l'invention comprenne une deuxième roue libre 72 ayant pour fonction d'empêcher que le deuxième moteur 50 ne puisse entraîner l'axe de
25 pédalier 2 vers l'avant. Une position possible de la deuxième roue libre 72 est représentée à la figure 4. La deuxième roue libre 72 est compatible avec les différentes positions de la première roue libre 71 qui sont illustrées aux figures 1 à 3.

[0103] La deuxième roue libre 72 peut par exemple être située entre la
30 première roue dentée 22 et l'axe de pédalier 2. La deuxième roue libre 72

entraîne la première roue dentée 22 lorsque l'axe de pédalier 2 est actionné vers l'avant, mais la première roue dentée 22 ne peut pas entraîner l'axe de pédalier 2 vers l'avant.

[0104] La deuxième roue libre 72 offre plus de flexibilité de contrôle car, grâce à elle, le deuxième moteur 50 peut ainsi tourner sans actionner l'axe de pédalier 2. Cela permet, par exemple, d'utiliser la motorisation à l'aide d'un accélérateur, sans que le cycliste n'actionne le pédalier.

[0105] La figure 5 illustre un groupe motopropulseur 1 selon un deuxième mode de réalisation de l'invention. Le deuxième mode de réalisation de l'invention diffère principalement du premier mode de réalisation de l'invention par l'agencement du train épicycloïdal. Les éléments identiques ou similaires aux figures 5 et 1 ne seront pas décrits en détails ci-après.

[0106] Dans le deuxième mode de réalisation de l'invention, le premier élément d'engrenage est un porte-satellite 12 et le deuxième élément d'engrenage est une couronne 11. De préférence, le porte-satellite 12 comprend au moins un satellite 16. De préférence, la couronne 11 est engrenée sur le au moins un satellite 16. De préférence, le planétaire 13 est engrené sur le au moins un satellite 16.

[0107] Dans le mode de réalisation illustré à la figure 5, une première roue dentée 22 est couplée, de préférence fixée, à l'axe de pédalier 2 de façon à tourner avec l'axe de pédalier 2. La première roue dentée 22 est engrenée avec une deuxième roue dentée 23. La deuxième roue dentée 23 est couplée, de préférence fixée, au porte-satellite 12 de façon à tourner avec le porte-satellite 12. De préférence, la première roue dentée 22 a un diamètre supérieur à celui de la deuxième roue dentée 23.

[0108] Dans le mode de réalisation illustré à la figure 5, une troisième roue dentée 24 est couplée, de préférence fixée, au plateau de sortie 3, ou à un arbre creux fixé au plateau de sortie 3, de façon à tourner avec le plateau de sortie 3. La troisième roue dentée 24 est engrenée avec une quatrième roue dentée 28. La quatrième roue dentée 28 est couplée, de préférence

fixée, à la couronne 11, de façon à tourner avec la couronne 11. De préférence, la troisième roue dentée 24 a un diamètre supérieur à celui de la quatrième roue dentée 28.

[0109] En fonctionnement normal, le groupe motopropulseur selon le deuxième mode de réalisation de l'invention fonctionne de la façon suivante. L'axe de pédalier 2 et le deuxième moteur 50 entraînent le porte-satellite 12. Le porte-satellite 12 est une première entrée du train épicycloïdal. Le premier moteur 40 entraîne le planétaire 13, qui est une deuxième entrée du train épicycloïdal. Le planétaire 13 entraîne le porte-satellite 12. Le porte-satellite 12 entraîne la couronne 11, qui est une sortie du train épicycloïdal. La couronne 11 entraîne le plateau de sortie 3.

[0110] De préférence, le groupe motopropulseur 1 selon le deuxième mode de réalisation de l'invention comporte une roue libre 71 ayant pour fonction de permettre une transmission de puissance purement mécanique depuis l'axe de pédalier 2 vers le plateau de sortie 3, même si les moteurs 40, 50 ne fonctionnent pas. De préférence, la première roue libre 71 est située entre l'axe de pédalier 2 et le plateau de sortie 3. Il est aussi possible que la première roue libre 71 soit située entre le rotor du premier moteur 40 et le carter moteur du premier moteur 40.

[0111] En outre, le groupe motopropulseur 1 selon le deuxième mode de réalisation de l'invention peut comprendre une deuxième roue libre ayant pour fonction d'empêcher que le deuxième moteur 50 ne puisse entraîner l'axe de pédalier 2.

[0112] Il est intéressant de noter que l'agencement du groupe motopropulseur selon l'invention est compatible avec les variantes de groupes motopropulseur décrites dans le document WO2013/160477 ou avec d'autres variantes de groupes motopropulseurs connus.

[0113] La figure 6 illustre un autre exemple de groupe motopropulseur 101. Celui-ci est très similaire au groupe motopropulseur décrit en référence à la figure 6 du document WO2016/034574. Une spécificité du groupe

motopropulseur illustré à la figure 6 du présent document est que la connexion entre l'axe de pédalier 105 et le train épicycloïdal 106 se fait via une grande roue dentée 103 et une petite roue dentée 102 qui sont couplées via une courroie 104 ou une chaîne.

5 **[0114]** En d'autres termes, l'invention se rapporte à un groupe motopropulseur 1 pour véhicule à pédales. Le groupe motopropulseur 1 comprend un axe de pédalier 2 et un plateau de sortie 3 tournant autour d'un premier axe de rotation 25. Le couplage entre l'axe de pédalier 2 et le plateau de sortie 3 passe par un train épicycloïdal comprenant une
10 couronne 11, un porte-satellite 12 et un planétaire 13 qui tournent autour d'un deuxième axe de rotation 15 qui est décalé dans l'espace par rapport au premier axe de rotation 25.

[0115] La présente invention a été décrite en relation avec des modes de réalisations spécifiques, qui ont une valeur purement illustrative et ne
15 doivent pas être considérés comme limitatifs. D'une manière générale, la présente invention n'est pas limitée aux exemples illustrés et/ou décrits ci-dessus. L'usage des verbes « comprendre », « inclure », « comporter », ou toute autre variante, ainsi que leurs conjugaisons, ne peut en aucune façon exclure la présence d'éléments autres que ceux mentionnés. L'usage de
20 l'article indéfini « un », « une », ou de l'article défini « le », « la » ou « l' », pour introduire un élément n'exclut pas la présence d'une pluralité de ces éléments. Les numéros de référence dans les revendications ne limitent pas leur portée.

Revendications

1. Groupe motopropulseur (1) pour un véhicule à pédales et comprenant:
- 5 • un axe de pédalier (2) agencé de façon à tourner autour d'un premier axe de rotation (25),
 - un plateau de sortie (3) agencé de façon à tourner autour du premier axe de rotation (25),
 - un premier moteur (40),
 - un deuxième moteur (50),
 - 10 • un élément de mesure de position angulaire du premier moteur (40),
 - un élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur (50),
 - un élément de mesure de courant du premier moteur (40),
 - un élément de mesure de courant du deuxième moteur (50),
 - 15 • une unité de contrôle connectée au premier moteur (40), au deuxième moteur (50), et agencée pour contrôler le premier moteur (40) et le deuxième moteur (50) sur base de la position angulaire du premier moteur (40), de la position angulaire du deuxième moteur (50), du courant du premier moteur (40) et du courant du deuxième
 - 20 moteur (50), l'unité de contrôle étant agencée pour contrôler le deuxième moteur (50) selon un contrôle en courant ou en couple,
 - un train épicycloïdal comprenant un premier élément d'engrenage, un deuxième élément d'engrenage et un planétaire (13),
- l'axe de pédalier (2) et le deuxième moteur (50) étant reliés au train
- 25 épicycloïdal via le premier élément d'engrenage de façon à former une première entrée du train épicycloïdal,
- le premier moteur (40) étant relié au train épicycloïdal via le planétaire (13) de façon à former une deuxième entrée du train épicycloïdal,
- le deuxième élément d'engrenage reliant le train épicycloïdal au plateau
- 30 de sortie (3) de façon à former une sortie du train épicycloïdal,

caractérisé en ce que

- l'unité de contrôle est agencée pour contrôler le premier moteur (40) selon un contrôle en position angulaire ou en vitesse angulaire,
- le premier élément d'engrenage, le deuxième élément d'engrenage et le planétaire (13) sont agencés de façon à tourner autour d'un même deuxième axe de rotation (15) différent du premier axe de rotation (25).

2. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication 1, dans lequel le premier élément d'engrenage est une couronne (11) du train épicycloïdal et le deuxième élément d'engrenage est un porte-satellite (12) du train épicycloïdal.

3. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication 1, dans lequel le premier élément d'engrenage est un porte-satellite (12) du train épicycloïdal et le deuxième élément d'engrenage est une couronne (11) du train épicycloïdal.

4. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'axe du pédalier (2) est engrené directement sur le premier élément d'engrenage, et/ou un rotor du deuxième moteur (50) est engrené directement sur le premier élément d'engrenage, et/ou un rotor du premier moteur (40) est solidaire du planétaire (13), et/ou le deuxième élément d'engrenage est engrené directement sur le plateau de sortie (3).

5. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'unité de contrôle est agencée pour se baser en outre sur un paramètre de rapport de vitesse pour contrôler le premier moteur.

30

6. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication précédente, dans lequel l'unité de contrôle est agencée pour déterminer une consigne de vitesse de rotation et pour imposer ladite consigne de vitesse de rotation au premier moteur (40), la consigne de vitesse de rotation étant déterminée
5 comme directement proportionnelle à une vitesse de rotation du deuxième moteur (50) obtenue par l'élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur (50) et au paramètre de rapport de vitesse.
7. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications
10 précédentes, dans lequel dans lequel l'unité de contrôle se base en outre sur un paramètre de rapport de vitesse et un paramètre de niveau d'assistance du groupe motopropulseur pour contrôler le deuxième moteur (50).
- 15 8. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication précédente, dans lequel l'unité de contrôle est agencée pour déterminer une consigne de courant ou de couple et pour imposer ladite consigne de courant ou de couple au deuxième moteur (50), la consigne de courant ou de couple étant déterminée comme directement proportionnelle à un couple ou
20 courant du premier moteur (40) obtenu par l'élément de mesure du courant du premier moteur (40) et étant déterminée sur base du paramètre de rapport de vitesse du groupe motopropulseur et du paramètre de niveau d'assistance du groupe motopropulseur.
- 25 9. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'axe de pédalier (2) et le premier élément d'engrenage sont reliés de façon à ce que le premier élément d'engrenage tourne plus vite que l'axe de pédalier (2).

10. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le plateau de sortie (3) et le deuxième élément d'engrenage sont reliés de façon à ce que le deuxième élément d'engrenage tourne plus vite que le plateau de sortie (3).

5

11. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le deuxième moteur (50) est relié au premier élément d'engrenage de façon à ce que le premier élément d'engrenage tourne plus lentement que le rotor du deuxième moteur (50).

10

12. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant en outre une carte de circuit imprimé (60), et dans lequel l'élément de mesure de position angulaire du premier moteur (40) comprend un premier capteur (41), l'élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur (50) comprend un deuxième capteur (51), le premier capteur (41) et le deuxième capteur (51) étant préférentiellement disposés sur la carte de circuit imprimé (60).

13. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant en outre une première roue libre (71) agencée pour permettre une transmission de puissance mécanique depuis l'axe de pédalier (2) vers le plateau de sortie (3).

14. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication précédente, dans lequel la première roue libre (71) est disposée entre l'axe de pédalier (2) et le plateau de sortie (3), de manière à empêcher que le plateau de sortie (3) tourne moins vite que l'axe de pédalier (2).

15. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication 13, dans lequel la première roue libre (71) est disposée entre la couronne (11) et le porte-

30

satellite (12), de manière à empêcher que le porte-satellite (12) tourne plus lentement que la couronne (11).

16. Groupe motopropulseur (1) selon la revendication 13, dans lequel la première roue libre (71) est disposée entre le rotor (47) du premier moteur (40) et un élément fixe par rapport au cadre du véhicule, de manière à empêcher le rotor (47) du premier moteur (40) de tourner dans une direction.

10 17. Groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant en outre une deuxième roue libre (72) agencée pour empêcher un entraînement de l'axe de pédalier (2) par le deuxième moteur (50) dans une direction de rotation correspondant à un mouvement vers l'avant du véhicule à pédales.

15

18. Véhicule à pédale comprenant un groupe motopropulseur (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes.

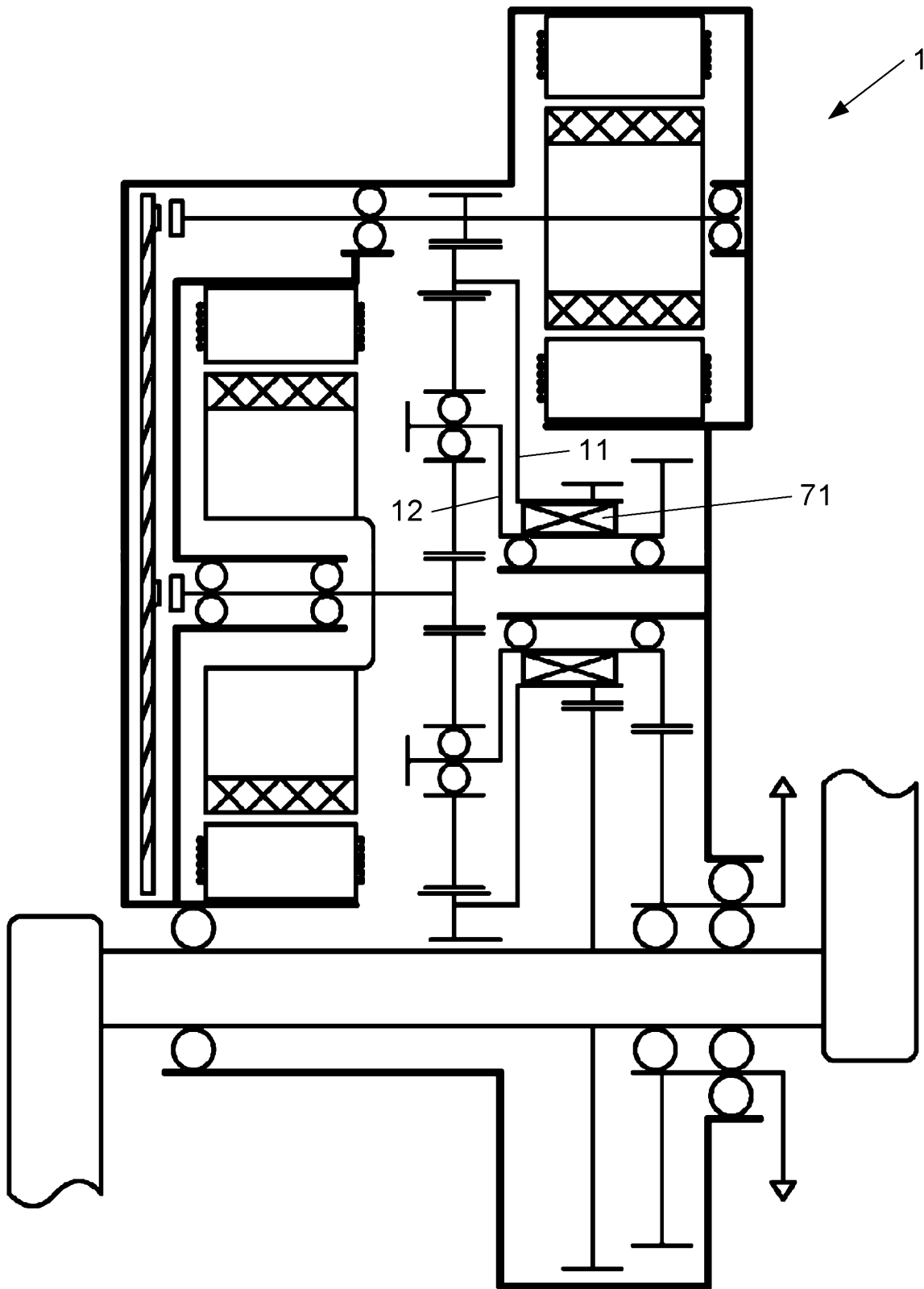


Fig. 2

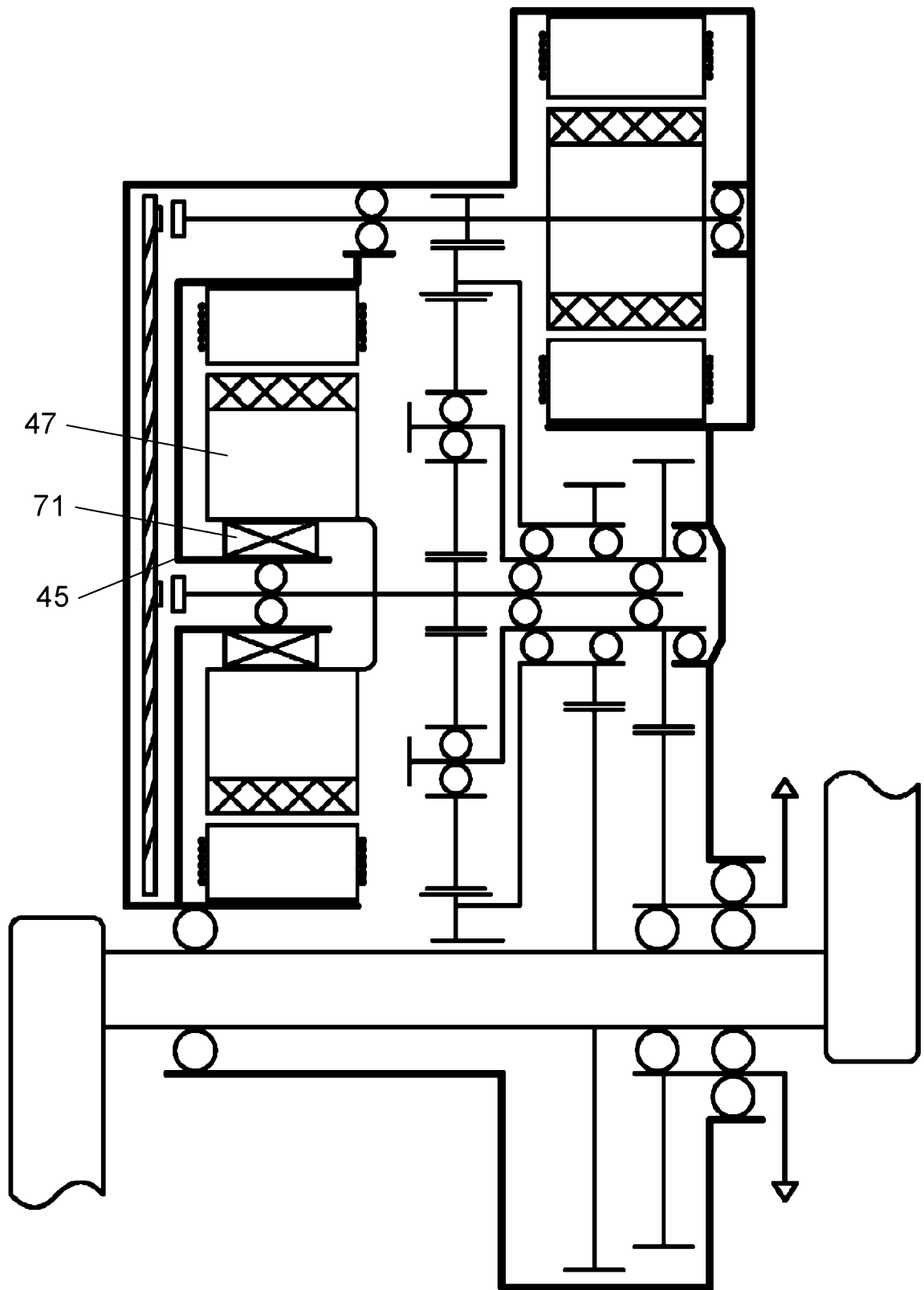


Fig. 3

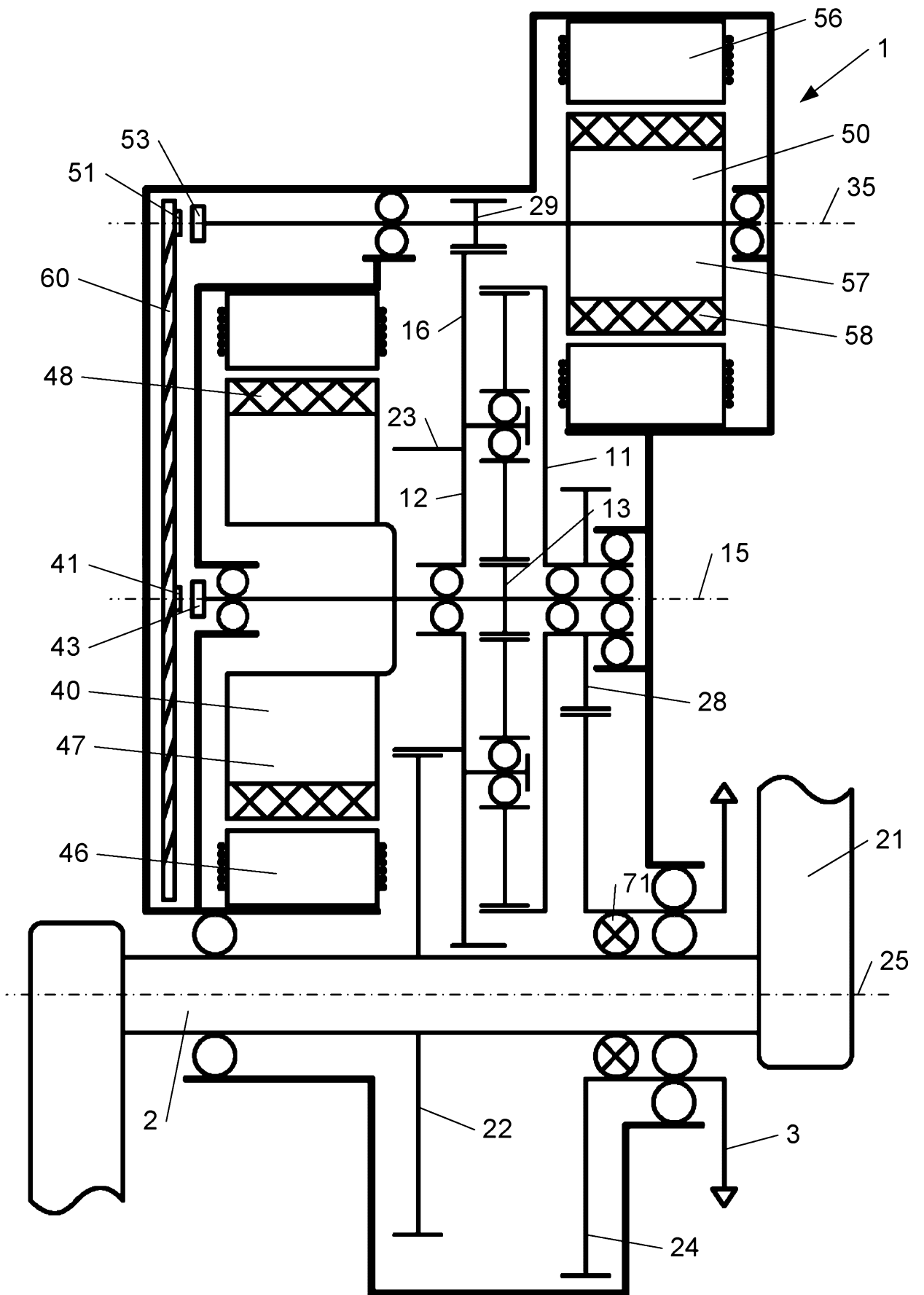


Fig. 5

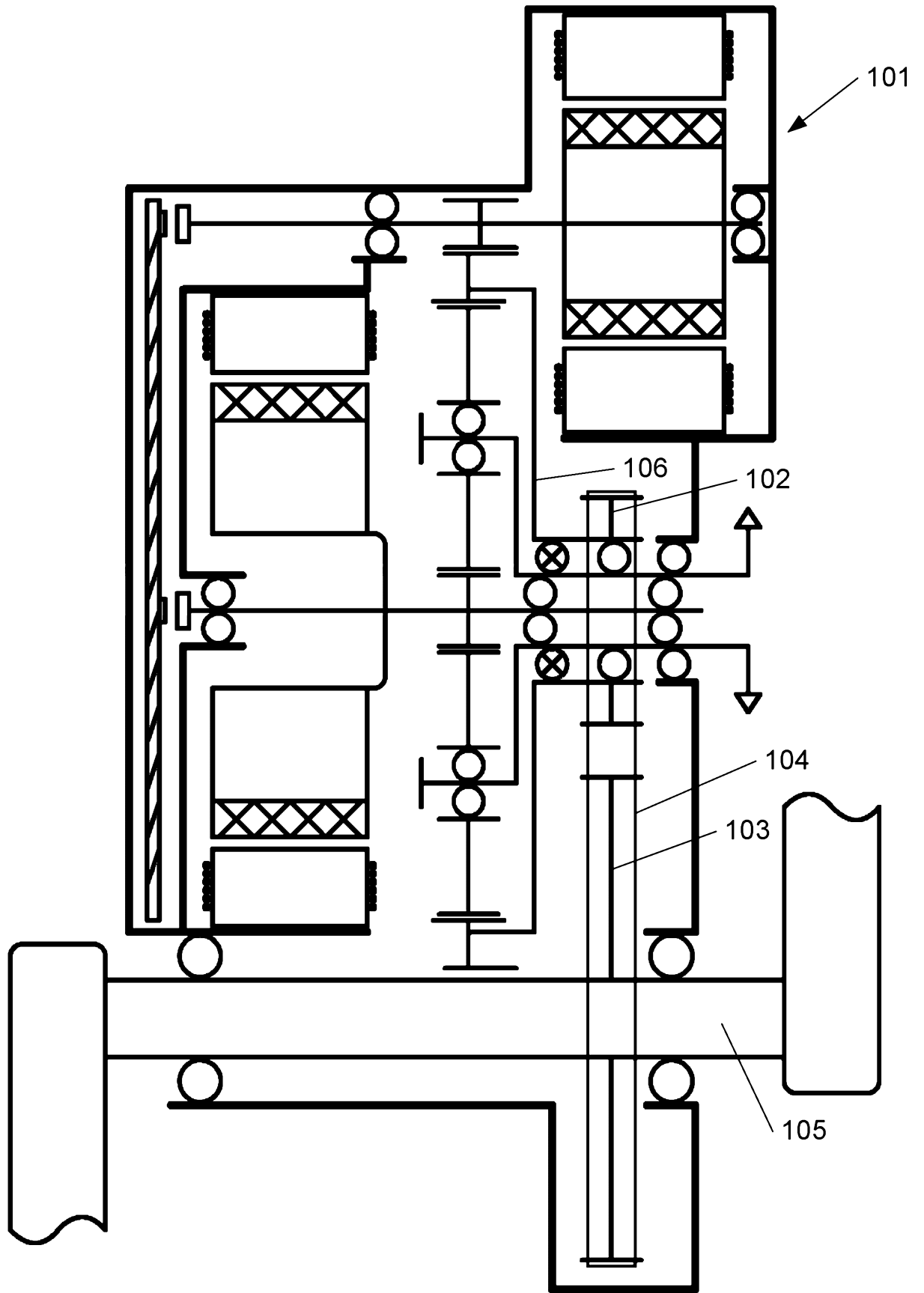


Fig. 6

TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS

RAPPORT DE RECHERCHE DE TYPE INTERNATIONAL ÉTABLI EN VERTU DE L'ARTICLE XI.23., §10 DU CODE DE DROIT ÉCONOMIQUE BELGE

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE INTERNATIONALE	REFERENCE DU DEPOSANT OU DU MANDATAIRE PAT2527496BE00
Demande nationale belge n° 201705605	Date du dépôt 30-08-2017
	Date de priorité revendiquée
Déposant (Nom) E2 DRIVES SA	
Date de la requête d'une recherche de type international 09-09-2017	Numéro attribué par l'administration chargée de la recherche internationale à la requête d'une recherche de type international SN69661
I. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE (en cas de plusieurs symboles de la classification, les indiquer tous) Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB B62M6/50;B62M6/55;B62M11/14	
II. DOMAINES RECHERCHES	
Documentation minimale consultée	
Système de classification	Symboles de la classification
IPC	B62M
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents font partie des domaines consultés	
III. <input type="checkbox"/> IL A ÉTÉ ESTIMÉ QUE CERTAINES REVENDECTIONS NE POUVAIENT FAIRE L'OBJET D'UNE RECHERCHE (Observations sur la feuille supplémentaire)	
IV. <input type="checkbox"/> ABSENCE D'UNITÉ DE L'INVENTION ET/OU CONSTATATION RELATIVE À L'ÉTENDUE DE LA RECHERCHE (Observations sur la feuille supplémentaire)	

RAPPORT DE RECHERCHE DE TYPE INTERNATIONAL

Demande de recherche No

BE 201705605

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE

 INV. B62M6/50 B62M6/55 B62M11/14
 ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

B62M

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie °	Documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	DE 10 2017 201325 A1 (SHIMANO KK [JP]) 3 août 2017 (2017-08-03) * alinéas [0041] - [0084], [0087] - [0094], [0107] - [0114] * * figures 1-6 *	1-18
Y,D	EP 2 841 328 A1 (E2 DRIVES SPRL [BE]) 4 mars 2015 (2015-03-04) cité dans la demande * le document en entier *	1-18
A	EP 2 924 317 A1 (HYCORE CO LTD [KR]) 30 septembre 2015 (2015-09-30) * alinéas [0001], [0008] - [0034], [0083] - [0094], [0123] - [0128]; figures 15-21, 24 * ----- -/--	1-18

 Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

 Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

° Catégories spéciales de documents cités:

A document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent

E document antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date

L document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)

O document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens

P document publié avant la date de dépôt, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

T document ultérieur publié après la date de dépôt ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

X document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

Y document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

& document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche de type international a été effectivement achevée

11 mai 2018

Date d'expédition du rapport de recherche de type international

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

 Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
 NL - 2280 HV Rijswijk
 Tel. (+31-70) 340-2040,
 Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Fernández Plaza, P

RAPPORT DE RECHERCHE DE TYPE INTERNATIONAL

Demande de recherche No

BE 201705605

C.(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie °	Documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	<p>WO 2016/034574 A1 (E2 DRIVES SA [BE]) 10 mars 2016 (2016-03-10) * page 1, lignes 3-9 * * page 2, ligne 22 - page 4, ligne 16 * * page 5, ligne 10 - page 16, ligne 25 * * figures 1-7 *</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-18

RAPPORT DE RECHERCHE DE TYPE INTERNATIONAL

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande de recherche n
BE 201705605

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 102017201325 A1	03-08-2017	CN 107021178 A	08-08-2017
		DE 102017201325 A1	03-08-2017
		JP 2017132440 A	03-08-2017
		TW 201726482 A	01-08-2017
		US 2017217537 A1	03-08-2017

EP 2841328 A1	04-03-2015	BE 1020653 A4	04-02-2014
		CN 104520179 A	15-04-2015
		EP 2841328 A1	04-03-2015
		EP 3323705 A1	23-05-2018
		JP 6118398 B2	19-04-2017
		JP 2015514635 A	21-05-2015
		TW 201404657 A	01-02-2014
		US 2015122565 A1	07-05-2015
		WO 2013160477 A1	31-10-2013

EP 2924317 A1	30-09-2015	CN 104822968 A	05-08-2015
		EP 2924317 A1	30-09-2015
		JP 6213790 B2	18-10-2017
		JP 2016502043 A	21-01-2016
		KR 101489933 B1	04-02-2015
		US 2015300472 A1	22-10-2015
		WO 2014081105 A1	30-05-2014

WO 2016034574 A1	10-03-2016	CN 107074320 A	18-08-2017
		EP 3188957 A1	12-07-2017
		JP 2017525615 A	07-09-2017
		TW 201615481 A	01-05-2016
		US 2017291660 A1	12-10-2017
		WO 2016034574 A1	10-03-2016



OPINION ÉCRITE

Dossier N° SN69661	Date du dépôt (<i>jour/mois/année</i>) 30.08.2017	Date de priorité (<i>jour/mois/année</i>)	Demande n° BE201705605
Classification internationale des brevets (CIB) INV. B62M6/50 B62M6/55 B62M11/14			
Déposant E2 DRIVES SA			

La présente opinion contient des indications et les pages correspondantes relatives aux points suivants :

- Cadre n° I Base de l'opinion
- Cadre n° II Priorité
- Cadre n° III Absence de formulation d'opinion quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle
- Cadre n° IV Absence d'unité de l'invention
- Cadre n° V Déclaration motivée quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle; citations et explications à l'appui de cette déclaration
- Cadre n° VI Certains documents cités
- Cadre n° VII Irrégularités dans la demande
- Cadre n° VIII Observations relatives à la demande

Formulaire BE237A (feuille de couverture) (Janvier 2007)	Examineur Fernández Plaza, P
--	---------------------------------

OPINION ÉCRITE

Demande n°
BE201705605

Cadre n° I Base de l'opinion

1. Cette opinion a été établie sur la base des revendications déposées avant le commencement de la recherche.
2. En ce qui concerne **la ou les séquences de nucléotides ou d'acides aminés** divulguées dans la demande, le cas échéant, cette opinion a été effectuée sur la base des éléments suivants :
 - a. Nature de l'élément:
 - un listage de la ou des séquences
 - un ou des tableaux relatifs au listage de la ou des séquences
 - b. Type de support:
 - sur papier
 - sous forme électronique
 - c. Moment du dépôt ou de la remise:
 - contenu(s) dans la demande telle que déposée
 - déposé(s) avec la demande, sous forme électronique
 - remis ultérieurement
3. De plus, lorsque plus d'une version ou d'une copie d'un listage des séquences ou d'un ou plusieurs tableaux y relatifs a été déposée, les déclarations requises selon lesquelles les informations fournies ultérieurement ou au titre de copies supplémentaires sont identiques à celles initialement fournies et ne vont pas au-delà de la divulgation faite dans la demande internationale telle que déposée initialement, selon le cas, ont été remises.
4. Commentaires complémentaires :

Ad point V

Déclaration motivée quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle ; citations et explications à l'appui de cette déclaration

Il est fait référence aux documents suivants :

- D1 DE 10 2017 201325 A1 (SHIMANO KK [JP]) 3 août 2017 (2017-08-03)
- D2 EP 2 841 328 A1 (E2 DRIVES SPRL [BE]) 4 mars 2015 (2015-03-04) cité dans la demande
- D3 EP 2 924 317 A1 (HYCORE CO LTD [KR]) 30 septembre 2015 (2015-09-30)
- D4 WO 2016/034574 A1 (E2 DRIVES SA [BE]) 10 mars 2016 (2016-03-10)

- 1 La présente demande ne remplit pas les conditions de brevetabilité, l'objet de la revendication 1 n'impliquant pas d'activité inventive. Le document D1, qui est considéré comme l'état de la technique le plus proche de l'objet de la revendication 1, divulgue:

Un groupe motopropulseur (30) pour un véhicule à pédales et comprenant:

- un axe de pédalier (32A) agencé de façon à tourner autour d'un premier axe de rotation,
- un plateau de sortie (16) agencé de façon à tourner autour du premier axe de rotation,
- un premier moteur (40),
- un deuxième moteur (38),
- un train épicycloïdal comprenant un premier élément d'engrenage, un deuxième élément d'engrenage et un planétaire (60), l'axe de pédalier et le deuxième moteur (38) étant reliés au train épicycloïdal via le premier élément d'engrenage de façon à former une première entrée du train épicycloïdal, le premier moteur (40) étant relié au train épicycloïdal via le planétaire (60) de façon à former une deuxième entrée du train épicycloïdal, le deuxième élément d'engrenage reliant le train épicycloïdal au plateau de sortie (16) de façon à former une sortie du train épicycloïdal,
- le premier élément d'engrenage, le deuxième élément d'engrenage et

le planétaire (60) sont agencés de façon à tourner autour d'un même deuxième axe de rotation différent du premier axe de rotation (voir figure 2).

Par conséquent, l'objet de la revendication 1 diffère de ce groupe connu en ce qu'il comprend un élément de mesure de position angulaire du premier moteur, un élément de mesure de position angulaire du deuxième moteur, un élément de mesure de courant du premier moteur, un élément de mesure de courant du deuxième moteur, une unité de contrôle connectée au premier moteur, au deuxième moteur, et agencée pour contrôler le premier moteur et le deuxième moteur sur base de la position angulaire du premier moteur, de la position angulaire du deuxième moteur, du courant du premier moteur et du courant du deuxième moteur, l'unité de contrôle étant agencée pour contrôler le deuxième moteur selon un contrôle en courant ou en couple, l'unité de contrôle étant agencée pour contrôler le premier moteur selon un contrôle en position angulaire ou en vitesse angulaire; il est donc nouveau.

Le problème que la présente invention se propose de résoudre peut donc être considéré comme l'amélioration du contrôle du groupe motopropulseur connu.

La solution proposée dans la revendication 1 de la présente demande ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive pour les motifs suivants:

Selon la description donnée dans le document D2 (voir alinéa [0039] et suivants), une unité de contrôle agencée pour contrôler le premier moteur et le deuxième moteur sur base de la position angulaire du premier moteur présente les mêmes avantages que ceux mentionnés dans la présente demande. Par conséquent, l'introduction de cette caractéristique dans le groupe motopropulseur décrit dans D1, qui ne spécifie aucun contrôle des moteurs, serait considérée par l'homme du métier comme une solution ordinaire pour résoudre le problème posé.

- 2 En introduisant l'unité de contrôle du document D2 dans le groupe motopropulseur de D1, la personne du métier reconnaîtrait aussi les caractéristiques qui font partie de l'objet des revendications 2 à 18. Par conséquent, l'objet de ces revendications n'est pas inventif. En effet, le document D1 montre aussi, que le premier élément d'engrenage est une couronne du train épicycloïdal et le deuxième élément d'engrenage est un porte-satellite du train épicycloïdal, que le premier élément d'engrenage est un porte-satellite du train épicycloïdal et le deuxième élément d'engrenage

est une couronne du train épicycloïdal qu'un rotor du premier moteur (40) est solidaire du planétaire (60), que l'axe de pédalier et le premier élément d'engrenage sont reliés de façon à ce que le premier élément d'engrenage tourne plus vite que l'axe de pédalier, que le plateau de sortie (16) et le deuxième élément d'engrenage sont reliés de façon à ce que le deuxième élément d'engrenage tourne plus vite que le plateau de sortie (16), que le deuxième moteur (38) est relié au premier élément d'engrenage de façon à ce que le premier élément d'engrenage tourne plus lentement que le rotor du deuxième moteur (38), une première roue libre (48) agencée pour permettre une transmission de puissance mécanique depuis l'axe de pédalier vers le plateau de sortie (16), que la première roue libre (48) est disposée entre l'axe de pédalier et le plateau de sortie (16), de manière à empêcher que le plateau de sortie tourne moins vite que l'axe de pédalier.

Conclusion: L'objet des revendications 1 à 18 ne remplit pas les conditions de brevetabilité.